

# « Le désir de vacances et de voyages reste intact »

*Construire les « jours heureux » passe aussi par les congés payés. Le 80<sup>e</sup> anniversaire de leur conquête en juin 1936 est l'occasion de revenir sur cet acquis social ainsi que sur l'utilisation qui en est faite aujourd'hui par les différents acteurs du secteur.*

## LE PROGRÈS SOCIAL

**Nous fêtons les 80 ans des congés payés. Comment ont-ils été conquis et obtenus ?**

### GILLES CAIRE

Le processus de mise en place des congés payés en juin 1936 a été d'une rapidité exceptionnelle. Annoncé le 5 juin par Léon Blum lors du premier Conseil des ministres de son gouvernement, le texte est rédigé dans la nuit du 8 au 9 juin. Il est déposé à la Chambre des députés le 9 juin, discuté et voté le 11 juin (563 pour, 1 seule voix contre), puis transmis et voté par le Sénat le 17 juin. Le texte est promulgué le 20 juin, et l'intégralité des textes d'application paraît entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> août. Cette rapidité surprend, car les congés payés ne figuraient ni dans les revendications syndicales prioritaires, ni dans le programme électoral

du Front Populaire, mais elle s'explique par la conjonction de quatre facteurs.

À titre personnel, Léon Blum était, dès 1919, un fervent partisan de l'instauration de congés payés pour l'ensemble des travailleurs. En second lieu, la pression des occupations d'usines de mai et juin nécessitait d'apporter des réponses immédiates, par les accords de Matignon, signés dans la nuit du 8 au 9 juin, complétés par des mesures législatives sur les 40 heures, la négociation collective, et donc les congés payés. En troisième lieu, au plan international, la France était en retard. Près d'une trentaine de pays avaient déjà mis en place des mesures législatives sur le sujet, et le 26 juin l'OIT (organisation internationale du travail) adoptait une convention internationale sur le droit pour les salariés à un minimum de 6 jours de congés payés. Enfin, Léon Blum voulait

que la mesure s'applique dès l'été 1936, ce qui nécessitait que tout soit bouclé pour le 1<sup>er</sup> août.

## LE PROGRÈS SOCIAL

**Quelles sont les grandes évolutions concernant les vacances pour les Français ?**

### GILLES CAIRE

En 1935, à peine un Français sur dix part en vacances, essentiellement la bourgeoisie, les fonctionnaires, qui bénéficient depuis 1853 de deux semaines de congés payés, les employés du commerce, des chemins de fer, mais très peu d'ouvriers... L'été 1936, et surtout l'été 1937 vont connaître les premiers départs en vacances des catégories ouvrières, en trains, en vélos, vers la mer notamment. Ce mouvement est stoppé par la guerre et la période de reconstruction. Il reprend dès le début des années 1950 et se poursuit

avec la conquête de la troisième semaine de congés payés en 1956, puis de la 4<sup>e</sup> en 1969. Les hausses de pouvoir d'achat et la diffusion de l'automobile sont alors de puissants moteurs de la démocratisation des vacances. Mais quand on regarde au niveau de l'ensemble de la population, et contrairement à l'image un peu mythique des Trente Glorieuses, les vacances ne deviennent réellement une pratique majoritaire qu'en 1974, au moment même où la « crise » commence ! Le taux de départ en vacances continuera néanmoins de progresser durant les années 1970 et 1980, avec notamment la cinquième semaine de congés payés et l'instauration du chèque vacances en 1982, passant de 50% en 1974 à 62% en 1994. Depuis, ce taux stagne, et ce sont aujourd'hui plus de 20 millions de Français qui ne partent pas en vacances.



GILLES CAIRE EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES D'ÉCONOMIE À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS, SPÉCIALISTE EN SOCIO-ÉCONOMIE DU TOURISME, ET RESPONSABLE DU MASTER PROFESSIONNEL « DROIT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ».

## LE PROGRÈS SOCIAL

**Les inégalités sociales demeurent toujours importantes et continuent de se creuser. Comment se répercutent-elles concernant les vacances ?**

### GILLES CAIRE

Sans surprise, aujourd'hui comme hier, le taux de départ est très fortement dépendant du niveau des ressources : il est de moins de 40% pour le quart des ménages ayant les niveaux de vie les plus faibles, et de près de 90% pour le quart le plus riche. De même, les taux de départ sont particulièrement faibles chez les agriculteurs, les ouvriers, les demandeurs d'emploi, les jeunes. Par ailleurs, si un quart des enfants

➡ LIRE LA SUITE EN PAGE 7

# Le PROGRÈS social

Le quotidien de celles et ceux qui construisent le progrès social

Samedi 18 juin 2016

## ➤ Suite de L'ENTRETIEN AVEC GILLES CAIRE

ne part pas en vacances, ce n'est le cas que pour 5% des enfants de cadres supérieurs contre 31% des enfants d'employés, 34% des enfants d'ouvriers et 46% des enfants d'agriculteurs. Pourtant les vacances sont particulièrement importantes pour tous les Français. Selon un sondage récent commandé par le Secours Populaire, pouvoir partir au moins une fois par an est jugé important ou essentiel par 84% des personnes interrogées. Et les familles plébiscitent le rôle des vacances pour les enfants en matière de découverte d'autres horizons (95%) et de nouvelles activités culturelles et sportives (90%), de développement de la curiosité (94%), de lien familial (91%), de rencontres d'autres enfants (84%) et même de réussite de l'enfant dans sa scolarité (79%). Et malgré un pouvoir d'achat déclinant, les budgets vacances résistent. Le désir de vacances et de voyages reste intact, au prix d'efforts budgétaires considérables pour maintenir coûte que coûte la possibilité de partir.

### LE PROGRÈS SOCIAL Les comités d'entreprise (CE)

ont joué et continuent de jouer un grand rôle.

#### GILLES CAIRE

Dès le 10 juin 1936, Léo Lagrange, qui venait juste d'être désigné Sous-secrétaire d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs au sein du gouvernement de Front Populaire, affirmait le rôle essentiel des «*organisations de la classe ouvrière*» dans l'élaboration d'une politique des «*loisirs sportifs, touristiques et culturels*», afin de répondre à «*un même besoin social, celui de la conquête de la dignité et de la recherche du bonheur*». En lien avec ces principes posés avant-guerre, l'ordonnance du 22 février 1945 transfère les «*œuvres sociales*» organisées par le patronat aux comités d'entreprise. Aujourd'hui, environ les trois quarts des CE reçoivent une dotation «*activités sociales et culturelles*» (qualificatif depuis 1982), pour un montant estimé de 230 à 380 euros en moyenne par salarié concerné, dont entre le quart et le tiers concernerait plus spécifiquement les vacances. Avec là encore de fortes inégalités : pour un quart des CE, la dotation par salarié serait inférieure à 100 euros alors qu'elle serait de 570 euros pour les entreprises de

plus de 500 salariés. En y ajoutant la participation financière directe des salariés, on peut estimer que le budget induit global des CE représente 1% de la consommation totale des ménages et 7% des dépenses culturelles, de loisirs et récréatives totales des Français. En matière de contribution aux dépenses liées au temps libre, et du point de vue macroéconomique, les sommes transitant par les CE sont tout sauf négligeables ! Mais rappelons également que malheureusement seule la moitié des salariés dispose d'un CE.

### LE PROGRÈS SOCIAL Quelles sont les alternatives au tout commercial ? L'avenir est-il à l'économie sociale et solidaire ?

#### GILLES CAIRE

La France est dans une situation exceptionnelle : 10% de l'offre d'hébergements touristiques du pays est gérée par des associations ou des comités d'entreprise. Aucun autre pays au monde n'est dans cette configuration. C'est le résultat d'une politique volontariste menée des années 1960 aux années 1980, reposant sur un effort d'investissement considé-

nable de différents acteurs (État, Caisse des dépôts, CAF, Collectivités territoriales, CE, associations). Mais cette politique s'est progressivement éteinte à partir de la fin des années 1980, et les liens entre CE et associations se sont également distendus. Le tourisme social, même s'il continue de respecter les principes de l'ESS de primauté de la personne et de non-lucrativité, doit aujourd'hui se battre sans aide spécifique, ce qui contraint les associations gestionnaires à une hausse des prix de séjours et donc à une montée en gamme des clientèles accueillies pour pouvoir survivre. Ce constat sur la situation actuelle du tourisme social est aussi à replacer, de manière plus générale, dans la conception très restreinte qu'ont les gouvernements récents de l'économie sociale et solidaire. C'est celle d'une économie de la réparation des dégâts du capitalisme, de l'urgence sociale et de sauvetage de l'emploi, et non pas celle ambitieuse d'une économie alternative, de mixité sociale et émancipatrice.

### LE PROGRÈS SOCIAL Quels sont les rôles que l'État pourrait jouer pour favoriser l'accès aux vacances ?

#### GILLES CAIRE

L'accès aux vacances est à la conjonction de nécessités écono-

miques (revenus salariaux suffisants, prix des activités non prohibitifs), temporelles (existence de temps de congés communs aux différents membres du ménage, disponibilité des offres saisonnières et hors-saisons), de déplacement (disposition d'un moyen de transport pour se rendre sur le lieu de vacances et sur place, accessibilité des équipements pour les personnes en situation de handicap), et enfin culturelles (existence d'un savoir-faire vacancier, envie de découvertes acquises pendant l'enfance). Une politique pertinente doit donc être en mesure d'agir sur ces quatre dimensions. Or les crédits de l'État, des collectivités territoriales, des CAF, consacrés à des actions de ce type sont aujourd'hui quasiment nuls au regard des besoins. L'Agence nationale pour les chèques vacances, en partenariat avec des associations comme Vacances ouvrières, Vacances et Familles ou le Secours Populaire, est quasiment le seul acteur public majeur sur le champ. Et bien évidemment, la politique économique actuelle d'austérité, de dégradation des salaires et des pensions de retraite, de flexibilisation à outrance de la durée du travail ne contribue pas à compenser cette inaction.

### LE PROGRÈS SOCIAL Le monde a beaucoup changé ces dernières années, et la

société de consommation a pris le pas sur beaucoup de choses, notamment en gagnant des points sur la bataille culturelle ou sémantique. Les vacances sont-elles, selon vous, possibles dans un cadre d'émancipation individuelle et collective ?

#### GILLES CAIRE

En 1936, Léon Blum et Léo Lagrange ont d'emblée considéré que l'instauration du droit aux congés payés n'était pas suffisante. Pour rendre effectif ce droit, il fallait simultanément proposer des transports, des formules d'hébergement, des activités, qui soient accessibles financièrement aux catégories populaires et qui ne visent pas, selon les mots de Léo Lagrange, à «*transformer la joie habilement distribuée en moyens de ne pas penser*». En moins de deux ans, de juin 36 à avril 38, il contraindra ainsi les compagnies (alors privées) de chemin de fer à mettre en place des billets de congés payés avec 40% de réduction, il organisera avec l'appui notamment des syndicats ouvriers, des séjours sur la Côte d'Azur, des croisières et des spectacles populaires, des brevets sportifs... Durant l'été 1936, 400 000 enfants partent en colonies et plus de 600 auberges de jeunesse seront ouvertes entre 1936 et 1938. En

totale opposition, l'optique française et européenne actuelle est celle d'une marchandisation générale des loisirs et la priorité est le tourisme international axé sur l'entrée de devises. En 2006, dans la continuité de la fameuse directive Services de 2004, le Commissaire européen chargé des entreprises et de l'industrie, direction à laquelle est rattaché le tourisme, décrivait ainsi «*l'ambition*» de l'Union européenne : «*La nouvelle politique européenne du tourisme aura pour objectif d'améliorer la compétitivité de l'industrie européenne du tourisme et de créer des emplois plus nombreux et meilleurs par la croissance durable du tourisme en Europe et dans le reste du monde*». On est loin du projet de Léo Lagrange de «*conquête de la dignité et du bonheur*», de «*besoin social*», d'«*émancipation collective*». Malgré l'urgence économique et politique de l'époque, l'esprit de 1936 et celui du Conseil national de la Résistance en 1944, c'est de penser que le progrès social repose aussi sur une politique forte des loisirs et de la culture, dans un souci d'émancipation, de lien, de démocratie, d'équité. Il n'y a aucune raison que cela ne soit plus une ambition pour aujourd'hui. ■

Propos recueillis par Julien Gonthier  
j.gonthier@leprogressocial.fr